



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

| | |
|--|---|
| Date de l'analyse : | 18.01.2024 |
| Titre du projet du marché | Requalification de la route de l'Adrey |
| Forme / genre de mise en concurrence | Appel d'offres avec cahier des charges détaillé |
| ID du projet | 270516 |
| N° de la publication SIMAP | 1382417 |
| Date de publication SIMAP | 08.12.2023 |
| Adjudicateur | Commune de Vuadens |
| Organisateur | Commune de Vuadens, Service technique, à l'attention de Patrick Telfser, Place de la Gare 20, 1628 Vuadens, Suisse, Téléphone: 026 913 20 40, Fax: 026 913 20 44, E-mail: patrick.telfser@vuadens.ch, URL www.vuadens.ch |
| Inscription | Sur SIMAP, pas de délai |
| Visite | Pas de visite prévue. Il est cependant vivement recommandé de se rendre sur les lieux. |
| Questions | 19.01.2024 avant 16h00 Sur la plateforme SIMAP. |
| Rendu documents | 09.02.2024 à 9h00 Sous pli fermé avec mention "Mandat ingénieur civil Route de l'Adrey" et "NE PAS OURVIR". Le timbre postal ne fait pas foi. L'offre est à remettre en un exemplaire papier et un exemplaire numérique sur clé USB. Rendu en deux enveloppes : La première enveloppe contient les aspects qualitatifs de l'offre et la deuxième enveloppe contient le prix de l'offre. |
| Rendu maquette | Pas de maquette à rendre. |
| Type de procédure | Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux |
| Genre de prestations / type de mandats | CPV: 71300000 - Services d'ingénierie Un mandataire individuel ou une communauté sont envisagés. Spécialistes engagés : Ingénieur civil et DLT |
| Description détaillée des prestations / du projet | Mandat d'ingénieur civil pour phases 31 à 53 Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA 103 et 112. |
| Communauté de mandataires | Admise Limitée à 3 membres associés ainsi qu'à une association. Le pilote doit fournir au minimum 51% de la prestation. Les 2 membres associés sont limités à un maximum de 49% du marché. Un membre est limité à un groupement. |
| Sous-traitance | Admise Limitée à un sous-traitant pas association et au maximum à 15% du marché. Un sous-traitant ne peut pas être associé dans une autre association. Un sous-traitant peut l'être dans plusieurs associations. |
| Mandataires préimpliqués | Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres. |
| Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts | <ul style="list-style-type: none"> M. Alain Heimo, Conseiller Communal, Commune de Vuadens M. Cedrick Seydoux, Vice-syndic, Commune de Vuadens M. Patrick Telfser, responsable technique, Commune de Vuadens M. Raphaël Dauphin, ingénieur civil externe, Giacomini & Jolliet ingénieurs SA |
| | Suppléants: <ul style="list-style-type: none"> M. Noam Rey, Syndic de la commune de Vuadens Mme. Erine Carrel, collaboratrice administrative du service technique. |

| | |
|---|---|
| Conditions de participation | Bureau d'ingénieurs civils Les compétences requises sont : <ul style="list-style-type: none">• Un responsable principal du mandat / chef de projet• Un spécialiste technique en projets routiers (tracé, génie civil, réseaux souterrains)• Un spécialiste en mobilité et trafic• Un spécialiste DLT Engagement sur l'honneur |
| Critères d'aptitude | Voir les conditions de participation |
| Critères d'adjudication / de sélection | C1 : Prix 25% (Méthode linéaire 3/2) C2 : Organisation du marché 45% (Crédibilité des heures T4) C3 : Qualité technique de l'offre 20% C4 : Contribution du candidat aux critères DD 10% Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5. |
| Indemnités / prix : | Pas d'indemnités. |

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

| | |
|-------------------------------------|---|
| Qualités de l'appel d'offres | <ul style="list-style-type: none">• Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises• Le mandataire préimpliqué est mentionné et les règles de leur participation sont conformes• Les moyens d'appréciation, les pondérations et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.• Les délais sont corrects.• Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144(2022).• Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et sont correctes. |
| Manques de l'appel d'offres | - |
| Observations de l'OMPr | <ul style="list-style-type: none">• L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144 et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.• L'OMPr se réjouit que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, soit utilisée dans le cadre de cet appel d'offres. |

